CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

ACCREDITATION N°4-0523, LISTE DES SITES ET PORTÉE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E160024 **VALABLE JUSQU'AU** 04/07/2024

ÉDITÉ LE **19/12/2023**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/05/1995
Forme juridique : SAS

Capital : 38 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CRETEIL 40126774500024

Siret : **401 267 745** **00024**
Code NACE : 6831Z
Numéro caisse de congés payés : 2104841

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 194137894 B 002

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 194137894 B 002

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2022

Raison sociale : **A.F.L.**

67 AV ANATOLE FRANCE
94600 CHOISY LE ROI

Téléphone : 01 48 92 73 80 **Fax :** 01 48 92 61 11
Portable : 06 98 17 72 83

Site Internet :
E-mail : afl@bbox.fr

Responsabilité légale :
ABBASSE LIAZINE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	23/06/2020
5231 PROB	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	18/01/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	12/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	18/01/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	18/01/2023
o Fenêtres de toit	03/06/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	03/06/2021

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE LIEUSAINT
CARRE HAUSSMANN II
10/12 ALLEE DE LA CONNAISSANCE
77127 LIEUSAINT

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.